

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 8 FÉVRIER 2017

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), le mercredi 8 février 2017 à 19 h.

Sont présents : Jennifer Maccarone, présidente; Dean Dugas, vice-président; Guy Gagnon, Vicky Kaliozakis, Anne McMullon et Ailsa Pehi, commissaires; Sergio Di Marco, Stéphane Henley et Bobby Pellerin, commissaires-parents; et Paul Lamoureux, directeur général.

Sont également présents : Johanne Brabant, secrétaire générale; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absents : Robert Dixon, Paolo Galati, Peter MacLaurin et Emilio Migliozi, commissaires; et Frédéric Greschner, directeur général adjoint.

La présidente ouvre la séance.

HEURE : 19 h 04

1.0 TABLE INTERORDRES DE LAVAL – REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La présidente informe les membres que la Table interordres de Laval (la Table interordres) sera dissoute et remplacée par le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (le Regroupement), ce qui permettra de mettre en place les changements aux pratiques de gouvernance. Elle poursuit en fournissant les informations suivantes :

- La Table interordres était gouvernée par les commissions scolaires de Laval, les cégeps et les universités. Elle était responsable de la répartition du financement octroyé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le Ministère).
- Le Regroupement adoptera un modèle axé davantage sur la réussite éducative. En plus des membres de l'ancienne entité, le Regroupement comptera d'autres groupes comme les garderies et les groupes communautaires.
- Le Regroupement sera responsable de la distribution du financement;
- Il y a des tables semblables dans d'autres régions.

En réponse aux questions, la présidente fournit les précisions suivantes avec l'aide de l'équipe de direction :

- Il n'est pas envisageable pour la commission scolaire de se retirer, alors elle continuera à être une participante active au sein de la nouvelle entité.
- Avec la création de cette nouvelle entité, un autre palier s'ajoute à la structure de gouvernance en matière de financement accordé aux commissions scolaires.
- Certains groupes faisant partie du Regroupement n'auront pas une connaissance approfondie des différents paliers au sein du système d'éducation;
- L'accès au financement dans le secteur de l'éducation pourrait s'avérer plus difficile, car les nombreux nouveaux groupes faisant partie du Regroupement tenteront également d'obtenir du financement.
- L'action du Regroupement sera beaucoup plus étendue que ne l'était celle de la Table interordres, dont le mandat était de favoriser la réussite scolaire des élèves en les soutenant dans des sphères à l'extérieur de l'école (par exemple, en aidant les familles à faible revenu).
- Le budget alloué aux nouveaux groupes au sein du Regroupement sera approximativement de 1 000 000 \$ et le Ministère vient tout juste d'annoncer un montant supplémentaire de 3 000 000 \$ qui sera attribué aux alliances de même nature à l'échelle de la province.

CC-170208-CA-0055

ATTENDU QUE la Table interordres de Laval souhaite se constituer en personne morale sous le nom Regroupement lavallois pour la réussite éducative (la personne morale);

ATTENDU QUE la personne morale examinera les buts et les objectifs qu'elle s'était donnés afin de pouvoir mieux contribuer à la réussite des jeunes et des adultes de Laval;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est actuellement un membre de la Table interordres de Laval et sera un membre de la nouvelle entité;

ATTENDU QUE la présidente du conseil des commissaires siège à la Table interordres de Laval à titre de représentante de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et qu'elle continuera à exercer ce rôle au sein de la nouvelle entité;

ATTENDU QUE la Table interordres de Laval exige l'approbation de tous ses membres pour procéder à cette constitution;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliozakis que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la présidente du conseil des commissaires de signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

3.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon de lever la séance.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 19 h 13

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 22 FÉVRIER 2017

Johanne Brabant, secrétaire générale

Jennifer Maccarone, présidente